

L'ÉCO

de la semaine

15 au 19 Mai 2023



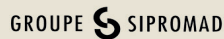
Sponsors Officiels



Sponsors Gold



Sponsors Silver



Partenaires



Prospection : Échos de la mission économique au Canada	3
Climat des affaires : Baomiovotse Raharinirina, très attentive au secteur privé	3
Valorisation du capital naturel : Des opportunités à saisir pour les entreprises du tourisme.	4
Agriculture biologique : Lancement du projet KCOA-KHEA à Madagascar.	4
Projet de centrales solaires – Une course contre la montre engagée	5
Emploi – Difficulté des jeunes dans les entretiens d'embauche	5
Exportations d'or: la «demande d'agrément de comptoir» est ouverte	6
Développement minier: «Il faut faire des choix politiques adaptés», dicit David Rakoto	6
Hôtellerie – L'hôtel Colbert change de main	7
Experts de la Banque Mondiale : Les réformes actuelles peuvent stimuler la croissance	7
Reforestation – Un projet en grandeur nature	8
Coopération : Signature de l'Accord de pêche avec l'Union européenne en juillet	8
Autoroute Antananarivo-Toamasina : l'évaluation environnementale ne constitue pas un frein	9
Emploi – Le salaire minimum fixé à 238 800 ariary	9
Industrialisation – Une huilerie à Miarinarivo	10
Présidence de la COI : Madagascar défend son bilan	10
Madagascar – Pakistan : Renforcement de la coopération sur plusieurs domaines	11
Banque Centrale : Emission de pièces de monnaie de 50 ariary en or	12
Jirama : Un prêt d'Etat pour honorer ses dettes	12
Pêche et Économie Bleue : Les bureaux de l'ASH et de la DESP en construction à Ampandrianomby	12

Prospection : Échos de la mission économique au Canada

ERIC RANJALAHY | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 15 MAI 2023



Promouvoir les valeurs uniques de nos produits et services pour percer le marché canadien. Tel est l'objectif de la délégation malgache à la Mission économique et commerciale au Canada.

Une belle percée au Canada. Lancée officiellement à Antananarivo le 12 avril 2023, la Mission économique et commerciale au Canada, MECC quatrième édition, organisée par la Chambre de commerce et de coopération Actada-Madagascar, CanCham, se déploie actuellement à Toronto. Elle est conduite par des représentants du minis-

tère de l'Industrialisation, du commerce et de la consommation (MICC), du ministère des Affaires étrangères (MAE) et du ministère de l'Agriculture et de l'élevage (MinAE). Les trois premiers jours sont consacrés à la participation au Salon International de l'Alimentation à Toronto où Madagascar a un pavillon. Le MICC, le MAE / MinAE ont participé à l'ouverture officielle du salon avec la ministre de l'Agriculture de l'Ontario et le ministre de l'Agriculture du Québec.

Ce dernier a visité avec satisfaction le pavillon Malagasy. Les deux premiers jours

du salon ont été prometteurs pour les entrepreneurs en termes de clients potentiels, voire de contrats de vente. L'objectif de la mission est en effet de contribuer au développement des exportations de produits et services Malagasy vers le Canada, d'y conquérir des partenaires investisseurs ou d'appui au secteur privé, en promouvant les valeurs uniques de nos produits et services pour percer ce marché. La mission est appuyée par le projet PIC 3 financé par la Banque Mondiale. Démarrée le 9 mai elle se poursuit jusqu'au 18 mai en se déployant ensuite à Montréal, Trois-Rivières, Drummondville, Shawinigan, Québec et Ottawa.

Les retombées de cette mission ont déjà été fructueuses par le passé. La précédente mission (2022) a, par exemple, permis d'obtenir 33 nouveaux contacts avec suite et aussi 5,2 millions d'euros de contrats de vente conclus et en cours. Pour cette année, treize entreprises ou groupements affiliés à la CanCham participent à la MECC. – SCRIMAD, DISTRISET, RIVIEREX, JR RAMANANDRAIBE EXPORT, GEHEM, SYMABIO, AGRIEXPORT, CENTRE LA BONTE, INNE TEXTILE, SOARANTY, NAHIRI COMPANY, LASY GASY, PREMIUM EXPORT, UTAM TROPICALY.

Climat des affaires : Baomiavotse Raharinirina, très attentive au secteur privé

| L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 15 MAI 2023

« Une telle rencontre est riche et sincère, donc à saluer » s'est réjouie Dr Baomiavotse Vahinala Raharinirina, Conseillère Spéciale du Président de la République, évoquant une discussion avec le secteur privé du jeudi dernier, en marge de la Foire Internationale de Madagascar (FIM2023), à laquelle elle avait pris part. La diversité des entités à ce rendez-vous – des startup aux grands groupes internationaux en passant par les PME, les TPE et des industriels – marque une bonne représentativité du secteur. L'ancienne ministre de l'Environnement et du Développement durable note aussi une présence massive des jeunes et des femmes lors de cette rencontre. Le FIVMPAMA comme l'EFOI, l'Association des femmes auto-entrepreneuses ainsi que des représentants de Chambre de Commerce des régions ont brillé par leur participation pour améliorer le climat des affaires. Durant les échanges, les entrepreneurs n'ont pas caché leur amertume, à travers entre autres une lourdeur administrative, un harcè-



lement fiscal voire une certaine méconnaissance de l'État. Le SG du FIVMPAMA a tiré la sonnette d'alarme sur l'absence de soutien auprès des Très Petites Entreprises (TPE). Avec son esprit libéral, la Conseillère Spéciale du PRM en charge de l'Économie et Relations avec le secteur privé reste à l'écoute et très attentive : « Je sens une réelle détermination de leur part (ndlr : les participants) à faire sauter les barrières pour certains secteurs et certaines filières

». Et elle de promettre d'apporter son soutien : « Animés d'une volonté commune de s'écouter et de sortir des propositions, la majorité des participants sont venus avec les problèmes et des pistes de solutions qu'ils pensent gagnants-gagnants pour l'État et pour les acteurs économiques. Des propositions que je ne manquerai pas de transmettre à qui de droit ». Les opérateurs économiques restent enthousiasmés.

Valorisation du capital naturel : Des opportunités à saisir pour les entreprises du tourisme.

ANTSA R. | MIDI MADAGASIKARA | 15 MAI 2023

La préservation de la biodiversité est une question cruciale pour le secteur touristique à Madagascar. C'est ce qu'ont évoqué la Confédération du tourisme de Madagascar (CTM), représentée par son directeur exécutif Lovah Randriamalala et le Collège des tours opérateurs Madagascar représenté par sa présidente Miora Rapatsalahy, lors d'une conférence organisée en partenariat avec AFD et WWF Madagascar sur le thème « Comment les entreprises peuvent tirer parti des opportunités de valorisation du capital naturel du littoral ». Lors de cette conférence organisée dans le cadre de la FIM (Foire internationale de Madagascar), la CTM a souligné l'importance de la préservation de la biodiversité pour le secteur touristique. Elle a également présenté les avantages qu'une telle préservation peut offrir au développement du secteur du tourisme

et aux opérateurs économiques. Parmi ces avantages, on peut citer l'attraction de voyageurs soucieux de l'environnement, le développement de l'écotourisme, l'innovation des activités touristiques, la création d'emplois pour les communautés locales, ainsi que la sensibilisation à la conservation des écosystèmes.

Opportunités

La CTM a également souligné que la valorisation du capital naturel pour les entreprises n'est plus un choix mais une obligation pour le bien-être du pays, de sa population et de son économie. En effet, la préservation de la biodiversité est un pilier de la stratégie du secteur privé du tourisme pour relancer le secteur touristique sur la Grande Île. Les opérateurs touristiques doivent donc saisir les opportunités offertes par la valorisation du capital naturel. Ils

peuvent notamment le faire en développant des produits touristiques innovants et respectueux de l'environnement, en mettant en place des partenariats avec les communautés locales pour créer des emplois et en sensibilisant les voyageurs à la conservation des écosystèmes. Bref, la préservation de la biodiversité est un enjeu crucial pour le secteur touristique à Madagascar. Les entreprises ont tout intérêt à valoriser le capital naturel pour assurer leur propre développement tout en contribuant au bien-être de la planète et des hommes. Il est temps pour les opérateurs touristiques de saisir les opportunités offertes par la valorisation du capital naturel et de jouer leur rôle dans la préservation de la biodiversité.

Agriculture biologique : Lancement du projet KCOA-KHEA à Madagascar.

NAVALONA R. | MIDI MADAGASIKARA | 15 MAI 2023

Madagascar fait partie des cinq pays bénéficiaires de la mise en œuvre du projet KCOA-KHEA financé par la BMZ à travers la coopération allemande GIZ.

Il s'agit, notamment d'un nouveau projet qui a démarré au mois de mars dernier pour une période d'un an, soit jusqu'en mai 2024. « L'objectif consiste à partager les connaissances en matière d'agriculture biologique au niveau des pays africains pratiquants tout en assurant l'intégration de cette agriculture biologique dans le système agricole malgache. Madagascar a été sélectionné pour pouvoir en bénéficier étant donné que l'agriculture biologique y est bien développée. Le pays oriente déjà sa production vers l'exportation tout en promouvant la consommation domestique. En outre, il dispose des organisations professionnelles œuvrant dans le domaine de l'agriculture biologique pour ne citer que le GSDM qui est une association de professionnels de l'agroécologie regroupant quinze organismes nationaux et étrangers ainsi que le SYMABIO ou Syndicat Malgache de l'Agriculture Biologique », a expliqué Josephine Akia Luyimbazi, coordinatrice nationale du projet lors de son lancement officiel au

centre CFFMA à Nanisana la semaine dernière. Il faut savoir que la loi sur l'agriculture biologique est également adoptée au niveau des parlements récemment.

Préserver l'environnement

La mission du GSDM consiste à appuyer la diffusion à grande échelle de l'agriculture de conservation, de l'agriculture climatique-intelligente et d'une façon plus générale l'agroécologie. Son but est de promouvoir une agriculture durable tout en préservant l'environnement face à la dégradation des ressources naturelles et aux impacts du changement climatique. Quant à SYMABIO, ce syndicat compte une trentaine de membres exerçant des activités dans la filière bio et disposant de certificats de conformité de leurs produits biologiques leur permettant de viser le marché international. Le réseau compte également 5 000 partenaires producteurs en milieu rural localisés dans différentes régions de Madagascar. Il est à noter que ces deux organisations professionnelles sont impliquées dans la mise en œuvre de ce projet KCOA-KHEA à Madagascar.

Plateforme numérique continentale

« Ce projet consiste à collecter les connais-

sances et les procédés techniques de l'agriculture tout en les validant au niveau national par toutes les parties prenantes. Il s'agit, entre autres, des ministères concernés, du secteur privé, des organisations de producteurs, des scientifiques et des ONG œuvrant dans le domaine de l'agriculture biologique. Des formations en cascades seront ensuite organisées pour vulgariser à grande échelle cette agriculture biologique. Il y aura également une mise en réseau via une plateforme numérique continentale pour les partages et échanges des connaissances en la matière. L'axe RN2 sera visé en priorité. Mais il y aura ensuite une extension vers d'autres régions comme Itasy et Vakinankaratra et prochainement dans les régions Haute Matsiatra et Atsimo Atsinanana, et ce, sans spécifier aucune spéculation. Cela peut toucher les épices, les cultures maraîchères et bien d'autres légumes », a exposé Tahiana Raharison, agroéconomiste au sein du GSDM.

Projet de centrales solaires – Une course contre la montre engagée

| L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 16 MAI 2023



Le projet de construction de centrales solaires dans 36 districts à travers le pays progresse selon le calendrier établi selon par le ministère de l'Énergie et des Hydrocarbures (MEH). Ce dernier qui est engagé dans une véritable course contre la montre pour gagner son pari dans les délais impartis, c'est-à-dire courant de cette année 2023.

L'électricité devrait être disponible pour l'ensemble du peuple malgache, mais pas uniquement aux usagers de la Jirama », a déclaré le ministre de l'Énergie et des Hydrocarbures, Solo Andriamanampisoa, dès sa prise de fonctions le 21 février dernier. D'après la feuille de route qu'il a présentée, un projet de mise en place de 36 centrales solaires sera réalisé au niveau des districts et devrait être bouclé au cours de cette année. Ces centrales permettront aux communautés de différentes localités d'avoir accès à l'électricité. Selon les dernières nouvelles, certaines centrales sont déjà opérationnelles, d'autres sont en cours de construction. Pour les projets en cours dans la partie Nord du pays, rapport a été fait que les supports et accessoires complémentaires des panneaux sont arrivés à Ambanja.

La construction de clôture en dur pour la centrale hybride est également en cours.

À Ambilobe, les travaux progressent également. Selon la Direction interrégionale de l'Énergie et des Hydrocarbures (DIEH) d'Antsiranana, plusieurs travaux sont déjà achevés dont le branchement des câbles de puissance et des câbles sur l'armoire solaire et sur les onduleurs. Quant aux travaux de génie civil, ils sont achevés à 70%, si les travaux pour le parc solaire sont déjà presque finis. À l'Ouest, on s'active également selon la direction régionale du MEH. À Mampikony l'installation des panneaux photovoltaïques ou PV (880 panneaux de 325 W) a été entièrement faite. Le transformateur de 600 KVA a aussi été livré, les onduleurs installés et les travaux de câblage entre les panneaux et le groupe thermique sont en cours. À Boriziny (Port-Berger) l'installation des PV est réalisée à 94%, soit 1246 panneaux de 325W mis en place. On a également livré les 7 onduleurs et le transformateur.

Inaugurations dans le Sud

Dans la partie australe de la Grande Ile, des avancées notables ont aussi été enregistrées selon toujours le MEH qui note, entre outre, que si la production d'électricité à Toliara est suffisante, des efforts significatifs sont à déployer au niveau du réseau de distribution pour éviter les coupures. Pour le ministre Solo Andriamanampisoa, lors de son passage dans cette partie du pays, il est possible de réaliser le Velirano n°2 du président de la République, concernant l'accès à l'énergie pour tous. Concernant, particulièrement, la mise en place 36 parcs solaires, le membre du gouvernement a fait remarquer que compte tenu du court délai annoncé pour relever le défi, le MEH et ses partenaires ont décidé de passer à une

phase d'accélération du projet. Quelques jours après, les centrales solaires à Anakao et à Mangily ont été inaugurées à Toliara. L'occasion a aussi été mise à profit pour lancer le projet « Hazavao ny elakelatrano » et visiter la centrale d'Andranomena. À l'issue de cette descente sur le terrain, le ministre a déclaré que des actions ont été entreprises par la société Enelec pour un meilleur entretien des machines et l'importation de nouveaux matériels, équipements et pièces.

Pour en revenir aux centrales solaires nouvellement inaugurées, explication a été fournie qu'avec ses 400kWc de puissance, la centrale hybride solaire de Mangily a la capacité de desservir près de 17 000 habitants. Et suite à l'appel à projets lancé par l'agence en charge du développement de l'électricité rurale (Ader), quatre fokontany sont devenus les premiers bénéficiaires cette centrale, à savoir Mangily, Tsinovoe, Ambalaboy et Beravy de la commune de Belalanda, district de Toliara II. Quant à la centrale d'Anakao, elle peut produire de l'électricité en permanence 7 jours sur 7 grâce à son système photovoltaïque et à son unité de production thermique qui fonctionnent en alternance. Selon les informations, plus de 8 450 habitants d'Anakao Haut et d'Anakao Bas bénéficient de l'électricité produite par la centrale qui a une capacité de 220 KWc pour le solaire et 175 KVA pour le thermique. A savoir, enfin, que le lancement des travaux pour la centrale solaire d'Ambolaka Manakara et d'Amboasary, dans la région Anosy, a été effectué cette semaine.

Emploi – Difficulté des jeunes dans les entretiens d'embauche

MIANGALY RAHALITERA. | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 16 MAI 2023

Obstacle. Les jeunes ont du mal à trouver du travail. Ils sont bloqués aux entretiens d'embauche, selon la ministre de l'Enseignement technique et de la formation professionnelle (METFP), Gabriella Rahantani-rina Vavitsara. « Ils ont de la capacité, mais échouent aux entretiens d'embauche. Ils ne savent pas quoi dire, comment faire, lorsqu'ils sont face au recruteur de la société. Ils ne savent pas comment se vendre », lance-t-elle, hier. Elle souligne que les jeunes ont besoin de coaching pour les orienter dans la recherche d'emploi. Une journée de formation et coaching se tiendra au CCI Ivato, le samedi 20 mai, pour aider les jeunes à évoluer dans les entretiens d'embauche et dans la recherche d'emploi. Cet événement orga-



nisé par le METFP et le programme Anjara cible douze mille personnes, durant onze journées de formations. Parmi lesquelles,

des lycéens, des étudiants, les diplômés et même des personnes qui n'ont pas fait d'études, des chercheurs d'emploi, des sala-

riés en quête de développement personnel, et de confiance en soi, des entreprises qui veulent qualifier leurs collaborateurs. Des coachs certifiés et des techniques de

Harvard Kennedy School et de Hec Univers Coaching seront appliqués durant cet événement. L'objectif du programme est de valoriser l'humain, donner la possibilité

aux formés de croire en eux, de prendre confiance et d'agir dans ce sens.

Exportations d'or: la «demande d'agrément de comptoir» est ouverte

ARH. | LES NOUVELLES | 16 MAI 2023

Au mois de mars dernier, Madagascar a décidé de lever l'interdiction de l'exportation d'or, en vigueur depuis septembre 2020, en adoptant un nouveau décret sur le «Régime de l'or». Cette disposition est déjà inscrite dans le nouveau Code minier.

Le ministre Olivier Herindrainy Rakotomalala a fait savoir hier à Ampandrianomby, l'ouverture de la réception des dossiers de «demande d'agrément de comptoir», auprès de l'Agence nationale de l'or (Anor). Par ailleurs, «un arrêté ministériel fixera prochainement la mise en place du guichet unique d'exportation de l'or, au Mining Business Center (MBC) Ivato», avance-t-il.

Auparavant, le guichet unique d'exportation d'or, a été installé dans les locaux du ministère en charge des Mines à Ampandrianomby, de même pour le laboratoire

d'analyse et le Service des redevances. Par contre, le paiement des redevances et ristournes se faisait toutefois auprès du Trésor public à Antaninarenina.

11 tonnes exportées depuis 2016

Madagascar a exporté 584 kg d'or en 2016, 2.833 kg en 2017, 3.051 kg en 2018, 2.411 kg en 2019. Et jusqu'à la suspension des opérations en septembre 2020, le pays en a exporté 1.938 kg, soit, un peu moins de 11 tonnes d'or exportés de 2016 à septembre 2020.

Selon le ministre des Mines, «ces quantités exportées reflètent la capacité de production du pays. Mais les opérations étaient loin de respecter les normes, en particulier sur les obligations de rapatriement des devises. Cela a entraîné un déséquilibre

dans la balance de paiement». Sachant que l'once d'or (1 once = 28,3495 grammes), valait 1.046 dollars au début de l'année 2016 et tourne actuellement autour des 2.020 dollars.

Dans ce sillage, le décret portant sur le régime de l'or, fixe les critères de création des comptoirs d'or, les conditions requises pour les promoteurs des comptoirs, les conditions d'agrément des exportateurs et les sanctions. Le décret comprend également des dispositions sur la création d'un «guichet unique» pour traiter toutes les pièces requises pour autoriser les exportations d'or. La finalité étant de mieux appréhender la traçabilité du métal jaune depuis son extraction jusqu'à son exportation et en durcissant les règles de rapatriement de devises.

Développement minier: «Il faut faire des choix politiques adaptés», dicit David Rakoto

ARH. | LES NOUVELLES | 16 MAI 2023

Le sous-sol malgache regorge de ressources minières très prisées par les industries d'envergure internationale. Leur exploitation requiert des «choix politiques de développement minier adaptés», selon David Rakoto, économiste et enseignant-chercheur auprès de la Faculté d'Économie, de gestion et de sociologie de l'Université d'Antananarivo.

Cet enseignant-chercheur estime que «jusqu'ici, les choix politiques pour développer le secteur minier, n'ont pas permis de bien exploiter ces ressources». Ce constat implique l'identification des besoins réels de développement. Selon lui, cela consiste à identifier les besoins réels, augmenter le revenu par tête de la population et à créer des emplois.

Imposer à des investisseurs la construction d'infrastructures sociales comme des routes ou des écoles, n'est pas une décision

anodine pour l'Etat. Cependant, ces conditions doivent s'aligner aux politiques sectorielles.

«Nous ne pouvons pas bâtir des écoles sans prendre en compte les priorités de recrutement de nouveaux enseignants. Pareil pour la mise en place des programmes de formation correspondant aux projets miniers, pour ne pas avoir à importer de la main-d'œuvre étrangère, faute de compétence au niveau local» David Rakoto. Il préconise alors la mise en place des «Ecoles des mines» dans les zones à fort potentiel minier.

Partage des profits

«Nous ne pouvons pas développer notre pays sans investisseurs étrangers, compte tenu des moyens financiers dont nous disposons, pour exploiter nos ressources», admet en outre cet économiste. Les porteurs de projet doivent cependant rassurer

l'opinion en l'informant à l'avance sur la répartition des profits entre chaque partie, à savoir les exploitants, les communautés et le pays.

David Rakoto insiste sur la nécessité de respecter le cadre réglementaire et évoque ainsi le cas de Base Toliara, notamment «le non-respect du principe de continuité de l'Etat dans ce projet puisque le gouvernement actuel remet en question les engagements de son prédécesseur».

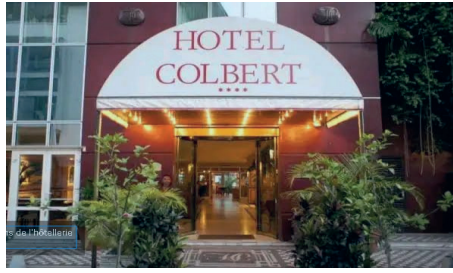
Les dialogues devraient se focaliser sur le côté technique du projet, au lieu d'une discussion politique. «C'est déjà bien qu'il y ait eu des rapprochements et des discussions entre les différentes parties prenantes. Ces discussions doivent déboucher sur l'augmentation des revenus de la population, l'amélioration de leur condition, au lieu de se limiter aux conflits d'intérêts particuliers», conclut-il.

Hôtellerie – L'hôtel Colbert change de main

| L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 17 MAI 2023

Sans tambour ni trompette le rachat de l'hôtel Colbert s'est effectué. Il passe de la famille Léoni à la famille Vellutini. Un passage de témoin entre deux illustres familles corses.

Une petite secousse dans le monde de l'hôtellerie. L'hôtel Colbert, un des fleurons du secteur vient de changer de propriétaires. C'est à travers un communiqué de presse qu'on a appris qu'il a été acheté par la famille Vellutini après avoir été détenu par la famille Léoni pendant plus d'un demi-siècle. Il s'agit de deux familles corses. L'hôtel Colbert, joyau de l'hôtellerie et de la restauration se trouve donc à un tournant de son histoire. L'heure du changement a sonné pour l'un des plus anciens et des plus prestigieux établissements hôteliers du pays dont le charme et la qualité de service en ont fait le choix privilégié des voyageurs du monde entier dont des stars du showbiz comme Diams ou du sport comme Bernard Tapie, Michel Platini, Eric Cantona ainsi que de hautes personnalités politiques. Mais les nouveaux propriétaires n'entendent pas casser cette renommée de l'hôtel Colbert qui fait partie du patrimoine culturel de Madagascar. Son architecture et son identité seront conservées. D'ailleurs les nouveaux propriétaires connaissent parfaitement la maison. « Je vis à Madagascar depuis 25 ans. J'ai passé mes dix premières années



à l'hôtel Colbert dont je suis tombé sous le charme » tient à souligner Jacques Vellutini, alias Jacques le Corse. « Quand l'opportunité s'est présentée je n'ai pas hésité un seul instant étant donné que nous sommes les premiers investisseurs dans les domaines de l'art et du divertissement » a-t-il rajouté.

Respect de l'histoire

Du changement, il y en aura mais dans le strict respect de l'histoire de l'hôtel et de son capital patrimonial. « Déjà on va garder le nom de l'hôtel ainsi que son personnel » révèle Jacques Vellutini. Selon le communiqué, la direction générale a été confiée à Eric Koller dont le père Henri Koller fut l'un des fondateurs de l'enseigne et une figure clé dans de l'histoire de l'hôtel Colbert. « Nous comprenons l'importance de cet établissement non seulement en tant que fleuron de l'hôtellerie, mais aussi en tant que symbole de l'histoire et de la culture malgache. Nous veillerons à ce que le Colbert continue

de briller tout en préservant son essence patrimoniale » mentionne le communiqué. D'importants travaux de rénovation seront réalisés pour moderniser les installations du Colbert tout en gardant l'authenticité architecturale et le caractère historique de l'établissement.

Jacques Vellutini en donne un aperçu. « Plusieurs restaurants seront ouverts. La Taverne aura une nouvelle allure. On va également agrandir la balnéo pour une surface totale de 1200 mètres carrés. Ce qui fera un plus grand balnéo que ce que l'on retrouve à Maurice. Les chambres seront également agrandies mais on gardera leur nombre » a-t-il déclaré. De quoi faire de l'hôtel Colbert un établissement de cinq étoiles. « On va s'équiper des standards de cinq étoiles et on va le demander mais la décision appartient au ministère du Tourisme » souligne Jacques Vellutini dont les problèmes d'énergie et le climat des affaires n'effraient le moins du monde. « Je suis à Madagascar depuis un quart de siècle. J'aime ce pays qui a une histoire commune avec la Corse. Il y a des difficultés mais Madagascar reste toujours debout. Ceux qui dénigrent le pays doivent le quitter. C'est aussi simple que cela » a-t-il conclu très confiant.

Experts de la Banque Mondiale : Les réformes actuelles peuvent stimuler la croissance

MAMINIRAINY | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 17 MAI 2023



Marie-Chantal Uwanyiligira est responsable des opérations de la Banque Mondiale pour Madagascar depuis septembre 2019.

Marie-Chantal Uwanyiligira, Marcelle Ayo et Francis Muamba Mulangu, tous les trois économistes de la Banque Mondiale ont émis une analyse de la situation actuelle de Madagascar.

Les récentes réformes audacieuses dans les secteurs de l'exploitation minière, des télécommunications et de l'énergie

peuvent contribuer à stimuler la croissance dont Madagascar a besoin pour sortir de la spirale de la pauvreté dans laquelle il se trouve », indiquent ces économistes de la Banque Mondiale. Ces réformes renforcent la concurrence et la transparence du marché et ouvriront la voie à l'emploi et à l'investissement du secteur privé. « Elles sont

essentielles pour lutter contre l'accaparement des élites », ont-ils souligné. Cela devrait aller dans le sens de la création d'un cadre institutionnel solide nécessaire à un secteur privé dynamique et compétitif et vers une administration publique stable, fiable et efficace, capable de fournir des infrastructures et des services nécessaires.

Puisque de là réside la solution, « presque mécanique mais incontournable », selon le trio. « Madagascar a besoin de toute urgence d'une période soutenue de croissance économique robuste s'étalant sur plusieurs années, qui permettrait au pays d'accumuler des actifs et de construire une base solide pour sa transformation économique » soulignent-ils. En effet, les performances de croissance de Madagascar ont été entravées. Le trio fait état de la persistance de la pauvreté comme résultat de la stagnation de la croissance. Le diagnostic systématique pays effectué par la Banque indique que « l'accaparement des ressources par les élites et le manque de concurrence et de transpa-

rence au cœur de l'État ont entravé les performances de croissance enregistrées ». Le rôle moteur du secteur privé a été soulevé. « Cependant, le secteur privé malgache est petit, très peu compétitif et caractérisé par de faibles niveaux d'investissement, ce qui l'empêche de créer des emplois, de stimuler la croissance économique et de réduire la pauvreté. L'investissement a représenté en moyenne 19,4 % du PIB entre 2013 et 2019, ce qui est bien inférieur à son niveau dans les pays pairs », indiquent les experts de la Banque.

Défaillances

Plus de 90 % de la population en âge de

travailler reste dans l'agriculture de subsistance et les services informels ce qui limite la transformation structurelle de notre économie. En outre, la productivité agricole est faible, les petits exploitants n'ont pas accès à la technologie et ont du mal à trouver du marché. En milieu rural, la faible productivité, associée à la détérioration de l'accessibilité des marchés, contribue fortement aux taux élevés de pauvreté. « La pauvreté élevée dans le pays est le résultat d'une mauvaise gouvernance qui n'a pas été résolue depuis des décennies », soulignent les experts. Elle se matérialise entre autres, par la faiblesse des institutions. « Les

défaillances de la gouvernance ont limité la capacité de Madagascar à atteindre une croissance économique soutenue, inclusive et élevée, nécessaire pour réduire l'extrême pauvreté. La pandémie de Covid-19 a exacerbé une structure de pouvoir déjà centralisée, affaibli les institutions et créé de nouveaux défis en matière de transparence et de responsabilité », ont-ils indiqué.

Reforestation – Un projet en grande nature

ERIC RANJALAHY | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 17 MAI 2023

Une vision commune. Une concrétisation collective. Ceux qui étaient présents lors de la présentation des acquis du projet « Madagasikarantsika ho rakofantsika ala » par Imperial Brands, samedi après-midi à la salle Forum de la 17e édition de la Foire internationale de Madagascar, FIM, à la zone d'exposition Forello de Tanjombato, ont été à la fois surpris et satisfaits des acquis en deux ans. Dans le village d'Ampotaka, district de Mandoto, de la région Vakinankaratra. Pour mieux comprendre les transformations et les métamorphoses qui s'y opéraient, Malatiana Randrianarisoa, responsable de la communication chez Imperial Brands a rappelé la genèse de ce projet. « Le projet Madagasikaran-tsika a pour finalité la création de parcs botaniques sur une superficie totale de 600 ha. Dans un esprit de symbolisme, les parcs seront dessinés aux contours de la Grande île. Dans le cadre de ce projet, le ministère de l'Environnement et du développement durable met à disposition les terrains pour l'implantation des Parcs des domaines forestiers nationaux – DFN, qui sont et demeurent propriétés de l'État malgache. Imperial Brands Madagascar assure le financement et la coordination du projet. Une réponse pertinente aux enjeux environnementaux. Le projet Madagasikarantsika vise à soutenir les efforts de reverdissement de la Grande île, à travers la

plantation d'un million d'arbres en tout », a-t-elle expliqué.

Proximité et l'inclusive

Le contrat y afférent entre les deux entités a été signé le 8 janvier, mais d'autres acteurs comme le gouvernorat apporte aussi ses contributions. « Les cinq parcs botaniques à créer auront chacun une superficie de 120 hectares. Dans un souci de symbolisme, chaque site sera dessiné aux contours de la carte de Madagascar. Pour le cas d'Ampotaka, en deux ans, 200 000 arbres ont été plantés avec un taux de survie de 85%, venant des pépinières locales dont la production de 400 000 jeunes plants a dépassé les estimations initiales de 170 000. Le centre d'observatoire de l'environnement, les logements des gardiens, des sentiers de 22 kilomètres qui le serpentent et font office de pare-feu et la route d'accès ont été construits. Cette dernière a été ouverte avec les engins et les techniciens de la région Vakinankaratra », se félicite Malatiana Randrianarisoa. Liva Andriamanirala, chef du projet, a souligné « qu'avec des espèces endémiques, des arbres à croissance rapide et des arbres fruitiers, le projet Madagasikarantsika répond à un double objectif de régénération des espèces et de promotion de l'économie verte. Un projet résolument axé sur la durabilité. Dans un souci d'atteindre les objectifs de reboisement et d'as-



sur un taux de survie élevé des plants, la mise en œuvre du projet est confiée à des experts techniciens qui assurent encadrement technique et suivi rigoureux sur une période d'au moins trois ans. Un véritable levier de développement durable. Au-delà de l'aspect environnemental, le projet Madagasikarantsika prône également des retombées économiques positives pour les communautés locales. Près de 200 000 millions d'ariary ont été générés à Ampotaka ». Cette implication de proximité et inclusive a été salubre à Ampotaka. À cause de l'arrivée des herbes invasives qui a nécessité un fauchage et désherbage à grande échelle auxquels les Associations locales des 332 ménages ont prêté main forte pour préserver les plantations. Et des emplois se créent tout autour par l'entretien des pépinières, des pare-feu et des autres infrastructures existantes.

Coopération : Signature de l'Accord de pêche avec l'Union européenne en juillet

ERIC RANJALAHY | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 17 MAI 2023

Le doute n'est plus permis. L'Accord sur la pêche thonière conclue avec l'Union européenne à la fin de l'année passée va entrer en vigueur au mois de juillet. « La signature officielle y afférente se fera au mois de juillet. Ce nouvel Accord remplacera celui qui a expiré le 31 décembre 2018. Madagascar

peut s'attendre à une recette globale de douze millions d'euros contre sept dans la précédente configuration. Et un appui technique qui ira droit aux petits pêcheurs artisanaux d'un montant de 1,1 millions d'euros contre 750 000 dans le passé » a précisé Paubert Mahatante, ministre de la

Pêche et de l'économie bleue hier à Ampan-drianomby. En marge de la pose de la première pierre de deux futurs bureaux administratifs. L'un pour la Direction des études statistiques et de la planification, R+2 de vingt pièces, l'autre un R+2 de vingt-sept compartiments pour l'Autorité sanitaire

halieutique, ASH, qui a fait parlé d'elle par la grève de son personnel en 2021 ayant failli anéantir les exportations de crevettes. Pour le ministre Paubert Mahatante, « ces deux nouveaux bâtiments devront résoudre les problèmes d'exiguïté dans laquelle vivaient

les employés du ministère de la Pêche depuis des années. Ils auront un cadre plus spacieux pour mieux faire leur travail». Ces acquis ont été financés par le projet Swiofish 2 prônant la bonne gouvernance de la pêche et la croissance partagée. La consom-

mation de poisson d'eau douce ou des fruits de mer des Malgaches oscille autour des 5 kilos par habitant par an. Une performance très en-deçà de la moyenne africaine.

Autoroute Antananarivo-Toamasina : l'évaluation environnementale ne constitue pas un frein

RR, LES NOUVELLES | 17 MAI 2023

Le 15 mai, l'Office national pour l'environnement (ONE), a annoncé le début d'évaluation environnementale du projet d'autoroute reliant Antananarivo à Toamasina, notamment la partie entre Antananarivo et Anjozorobe. Hier à Antananarivo, en marge de la signature de convention de financement du projet « Batan » entre l'Agence française de développement (AFD) et le ministère de l'Environnement et du développement durable, la ministre Vina Marie-Orléa, a apporté plus de précisions.

«Plusieurs projets présidentiels sont actuellement en cours de réalisation, pour développer le pays et améliorer la qualité de vie de la population, dont l'autoroute reliant Antananarivo à Toamasina. A l'heure actuelle, l'ONE entame le processus d'évaluation environnementale qui n'empêche en aucun cas la concrétisation de ce projet présidentiel. Au contraire, cette étape est indispensable pour mener à bien les travaux», a souligné la ministre de l'Environnement, Vina Marie-Orléa.

Et d'ajouter que «l'Etat étudie actuellement différents scénarii pour le choix du tracé, suivant le principe qui régit le

contenu d'étude d'impact environnemental selon lequel il est nécessaire d'éviter, de réduire et compenser ».

D'après la loi

Selon le Décret 2004-167 du 3 février 2004, «l'évaluation environnementale consiste à vérifier si, dans son étude, le promoteur du projet, a bien considéré les enjeux environnementaux

et sociaux et s'il a proposé des mesures pour prévenir et/ou corriger les effets néfastes prévisibles de l'investissement sur l'environnement et si ces mesures sont suffisantes et appropriées. L'évaluation environnementale doit également prendre en compte toutes les autres dimensions de l'environnement telles qu'elles ressortent de la consultation du public concerné par le projet. L'évaluation mettra en relief que le projet soumis est celui du moindre impact, c'est-à-dire que les impacts anticipés, pourraient être atténués et les impacts résiduels acceptables». En un mot, il s'agit d'évaluer les effets du projet sur l'environnement tout en prenant en compte les aspects sociaux.

Plusieurs étapes

D'après l'ONE, le processus comporte plu-

sieurs étapes, après la mise en place d'un comité d'évaluation ad hoc, composé de cellules environnementales du ministère de l'Environnement, des ministères tutelles du projet et ceux concernés par les enjeux.

D'abord, la phase d'évaluation technique, c'est-à-dire que le dossier présenté par les promoteurs, à savoir la présidence de la République, la société égyptienne Samcrete, chargée du projet et le bureau d'Etudes, fera l'objet d'un examen minutieux, suivi d'une descente sur le site, du 30 mai au 14 juin, pour évaluer de visu les impacts potentiels. L'évaluation par le public vient ensuite ayant pour objectif de recueillir les avis de la population sur les aspects environnementaux, physiques, biologiques, sociaux, culturels... du projet.

Après l'évaluation, l'ONE et le CTE vont statuer sur l'octroi ou non du permis qui devrait être accompagné d'un cahier de charges environnementales (CCE), relatif aux obligations du promoteur, afin d'assurer une justice environnementale. En attendant les travaux lancés au mois de décembre, sont à l'arrêt.

Emploi – Le salaire minimum fixé à 238 800 ariary

MAMINIRAINY. | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 19 MAI 2023



Le Conseil des ministres a entériné la proposition des partenaires sociaux fixant le salaire minimum d'embauche (SME) de la catégorie MI-A du secteur non agricole

à 238 800 ariary. Évidemment, la charge totale incombe à l'employeur.

Finalement, une nouvelle référence est ajoutée au calcul du salaire de base du sec-

teur privé avec une augmentation brute de 21 800 ariary soit en hausse de 10%. « Suite à la conclusion de l'accord et afin d'officialiser le protocole y afférent, les partenaires sociaux ont transmis leur proposition au ministère du Travail, de l'emploi, de la fonction publique et des lois sociales. Dans la nouvelle grille, le salaire minimum d'embauche de la catégorie MI-A passera de 217 000 ariary à 238 800 ariary pour le secteur non agricole et de 220 200 d'ariary à 242 200 ariary pour le secteur agricole.

Cette grille est applicable à compter du 1er janvier 2023 » peut-on lire dans le compte rendu du Conseil des ministres d'avant-hier. Ce montant n'est plus subventionné. En effet, depuis le 1er mai 2022, un décret fixait le montant du SME à 250 000 ariary, avec une clé de répartition telle que

217 000 sont payés par l'employeur et le reste, soit 33 000 ariary à la charge de l'État à titre de subvention. Cependant, sur la fiche de paie de certains employés, est écrite seulement la somme payée par l'employeur. « Un décret d'application devrait confirmer la répartition, le paiement du montant total revient aux patrons mais une déduction au niveau de la CNaPS devrait se faire suivant un mode de calcul restituant les résidus à ces derniers. Mais nous étions toujours en attente », confie un responsable des ressources humaines. « On nous a promis 250

000 ariary mais en réalité, nous n'avons jamais vu une telle somme affichée dans notre fiche de paie à titre de salaire brut » témoigne Rasamy, un employé. Autrement dit, l'ancienne référence salariale était de 217 000 ariary.

Charges patronales

Une hausse des salaires équivaut à une hausse de la masse salariale, ce qui va alourdir davantage les charges patronales. En effet, chaque employé percevant un salaire minimum coûtera désormais près de 43 000 ariary de charge à l'entreprise, soit 31

044 ariary pour le compte de la CNaPS et 11 940 ariary à payer à la médecine du travail. En somme, la hausse du SME coutera au minimum environ quelque 64 000 ariary par travailleur par mois à l'employeur. Le mouvement syndicaliste et vie de sociétés revendique le travail décent et le dialogue social. Selon cette association, l'État et les employeurs ont fixé ce montant sans avoir consulté les avis des employés.

Industrialisation – Une huilerie à Miarinarivo

| L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 19 MAI 2023

La mise en œuvre du projet ODOF (One district, one factory ou Un district, une industrie) du ministère de l'Industrialisation, du commerce et de la consommation (MICC) se poursuit activement.

En déplacement dans la région Itasy, mercredi dernier, le ministre Edgard Razafindravahy y a entrepris, comme auparavant dans les différentes localités qu'il a déjà sillonnées, une double mission : présentation et remise d'une machine de transformation d'huile d'arachide dans le district de Miarinarivo et installation des membres permanents de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) pour la région Itasy. L'objectif du MICC est également double : redonner de la dignité aux entrepreneurs, et prendre soin de la subsistance de la population. « Cette remise d'équipements est la preuve que le gouvernement se soucie de la population et prend soin de ses moyens de subsistance », a déclaré le ministre Edgard Razafindravahy qui a encore poursuivi par une brève explication de ce qu'est la décentralisation économique. Pour lui, la production et la création de richesses partent de la base. Et de souligner qu'aucun district ne sera oublié dans ce programme ODOF. « Lorsque la production des machines propo-



sées progressera, l'importation de marchandises de l'étranger diminuera ». Enchaînant par la présentation des membres de la CCI Itasy, il a indiqué que c'est l'ambassadeur interne et externe en matière de commerce.

Dignité

« Il est important de restaurer la dignité de la Chambre de commerce, qui doit être complètement indépendante et forte, afin qu'elle développe le pays selon les instructions données par le Président. Si la production continue et augmente, il n'y aura plus d'importations de l'étranger... ». La région d'Itasy produit jusqu'à 7 881 tonnes

d'arachides par an, le district de Miarinarivo en produisant le plus. Cette machine qui transforme les cacahuètes en huile est tout à fait dans les besoins de Miarinarivo et de la région d'Itasy. Jusqu'à présent, les clients des produits locaux à base d'arachides sont les coopératives et les entrepreneurs qui transforment les arachides en huile. Outre les producteurs d'arachides et les représentants de coopératives, la cérémonie a été honorée par la présence de différentes personnalités dont la députée de Soavinandriana, le gouverneur de la région d'Itasy et les maires locaux.

Présidence de la COI : Madagascar défend son bilan

RIJA R. | MIDI MADAGASCAR | 19 MAI 2023



La diplomatie malgache a terminé son mandat à la tête de la Commission de l'océan Indien avec un air de satisfecit. C'est ce qui transparaît dans le discours de Yvette Sylla, ministre des Affaires étrangères, lors de l'ouverture de la 37ème session du conseil des ministres de l'organisation qui s'est déroulée mercredi dernier au centre de conférence international d'Ivato. Madagascar, rappelle-t-elle, arrive à la fin de son mandat à la présidence de la COI, mandat qui a débuté le 23 février 2022 à Paris. C'est donc l'occasion pour Madagascar de dresser le bilan de son mandat. La ministre malgache

des Affaires étrangères parle ainsi de « progrès significatifs et de réalisations tangibles » au cours de cette année où Madagascar a dirigé la COI. « Madagascar a axé les priorités de sa présidence de la COI autour de la sécurité multiforme, notamment la sécurité maritime, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et la promotion des échanges intra-régionaux comme outil de la relance économique post-Covid », a-t-elle souligné, mercredi, devant les représentants des autres pays membres et les partenaires de la commission. Toujours selon Yvette Sylla, la direction choisie par la Grande île répond aux « enjeux stratégiques, économiques, sanitaires et sécuritaires auxquels nos pays respectifs et la région font face ». Elle a également salué « l'achèvement de l'élaboration du Plan de développement stratégique de la COI (PDS 2023-2033) », qui a été soumis à l'approbation du conseil des ministres de l'organisation, mercredi dernier. Le secrétaire général de la COI, quant à lui, s'est vanté de « la volonté des Etats membres de coopérer davantage sur les plans économiques et commerciaux et d'amplifier les actions pour l'épanouissement humain et

l'inclusivité sociale ».

5 ministres

La 37ème session du conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien a vu la participation des chefs de la diplomatie des pays membres de cette organisation. Mahen Kumar Seeruttun, ministre a.i. des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce international, et ministre des Services financiers et de la bonne gouvernance de Maurice, a pris le relais des mains de sa collègue malgache, Yvette Sylla, pour présider l'organisation durant le mandat de 2023. Chrysoula Zacharopoulou, secrétaire d'Etat français chargée du développement, de la francophonie et des partenariats internationaux, quant à elle, a été dépêchée par Paris pour assister à cette réunion. Sylvestre Radegonde, ministre des Affaires étrangères et du Tourisme des Seychelles, a également été présent aux côtés de Dhoirhir Dhoulkamal, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale des Comores, chargé de la Diaspora et de la Francophonie.

8 priorités

Les membres observateurs et partenaires

de la COI ont également fait le déplacement à Antananarivo à cette occasion. Il s'agit notamment des représentants de l'Union européenne, l'Agence française de développement (AFD), le Système des Nations unies, la Chine, l'Inde, le Japon, l'Organisation internationale de la Francophonie, l'Ordre souverain de Malte, Cap Business océan Indien. Ils ont pu, en effet, assister aux travaux de la session ministérielle et pu y préciser les modalités du partenariat avec la COI. Selon le secrétariat général de l'organisation, les deux premiers partenaires de la COI, en l'occurrence l'Union européenne et l'AFD, ont réitéré leur soutien aux actions de la COI, notamment pour la sécurité maritime et alimentaire, la résilience climatique, la culture et la santé. A l'issue du conseil des ministres, la ministre malgache des Affaires étrangères a remis la présidence de la COI à son homologue de Maurice. Le ministre mauricien, Mahen Seeruttun, quant à lui, a présenté les 8 priorités de la présidence mauricienne de la COI, notamment la sécurité maritime, la coopération économique et commerciale ou encore la diplomatie insulaire.

Madagascar – Pakistan : Renforcement de la coopération sur plusieurs domaines

NAVALONA R. | MIDI MADAGASCAR | 19 MAI 2023

Le nouvel Ambassadeur du Pakistan à Madagascar, SEM Muhammad Arshad Jan, a été reçu par le président du Sénat Herimanana Razafimahefa, mercredi dernier, dans ses locaux au Palais de Verre à Anosikely.

Le renforcement de la coopération bilatérale sur plusieurs domaines a fait l'objet de discussions entre les deux parties, à cette occasion. Parmi lesquels, l'agriculture surtout la riziculture et la transformation agro-alimentaire ont été évoquées. En effet, le Pakistan figure parmi les grands pays producteurs de riz dans le monde. La coopération entre Madagascar et le Pakistan se focalise ainsi sur les échanges d'expériences dans ce domaine afin de contribuer à l'atteinte de l'autosuffisance en riz de la Grande île. En outre, le président du Sénat Herimanana Razafimahefa a soulevé que son institution a pour mission de soutenir les Collectivités Territoriales Décentralisées sur les plans social et économique, outre son rôle de légiférer.

Attrait des investissements

Dans la même foulée, « Nous facilitons en



même temps l'attrait des investissements étrangers à Madagascar, pour ne citer que l'implantation des entreprises pakistanaises au profit de ces démembrements de l'Etat », a-t-il enchaîné. Pour sa part, le nouvel Ambassadeur du Pakistan à Madagascar, SEM Muhammad Arshad Jan, a particulièrement salué les efforts entrepris par le Sénat en matière de préservation de l'environnement via son plus grand projet de reforestation. « La lutte contre le changement climatique constitue une lutte commune entre Madagascar et le Pakistan. C'est pourquoi nous allons prioriser le domaine

de l'environnement, notamment la reforestation dans le cadre de ce renforcement de la coopération bilatérale », a-t-il poursuivi. Par ailleurs, les deux parties se sont convenues de mettre en place un groupe d'Amitié Madagascar-Pakistan en vue de développer la coopération entre les parlements des deux pays.

Par ailleurs, interrogé par la presse concernant les rumeurs sur son éventuel remplacement, le président du Sénat Herimanana Razafimahefa a réitéré qu'il continue de travailler en tant que Chef d'Institution, pour le bien du pays, et ce, en se référant à la Constitution. Cette loi stipule que son mandat s'étale sur cinq ans, il assurera ainsi l'intérim au cas où le président de la République actuel se porterait candidat aux prochaines élections.

Banque Centrale : Emission de pièces de monnaie de 50 ariary en or

R.EDMOND. | MIDI MADAGASCAR | 19 MAI 2023

L'or est considéré comme une véritable sécurité économique. Une sorte d'assurance pour l'avenir. La Banque Centrale de Madagascar qui célèbre cette année son cinquantième a décidé d'émettre des pièces d'or.

Un décret consacrant l'émission de pièces d'or de 50 ariary commémorative a été pris en conseil des ministres mercredi dernier

Commémoratif

La loi 2016-057 du 2 février 2017 portant statut de la Banque Centrale lui octroie en effet le privilège d'émission de billets de banque et de pièces de monnaie sur le territoire National. Le Conseil d'administration de l'institution a décidé cette émission en fixant sa valeur faciale à 50 ariary. Considérée tout d'abord comme un symbole commémoratif du cinquantième de la Banque Centrale de Madagascar, l'émission

de pièces d'or est en fait des banques centrales du monde. On connaît notamment la Double Eagle, la célèbre pièce d'or américaine émise en 1933, et actuellement très recherchée. Il y a également la pièce d'or canadienne en feuille d'érable émise en 1979, et figurant parmi les pièces d'or commémoratives les plus connues. On connaît également la pièce d'or de 100 euros, émise en 2014 pour commémorer le centenaire de la première guerre mondiale.

Valeur refuge

Cette émission constitue en tout cas une manière pour la Banky Foiben'i Madagaskara de se mettre au diapason de la grande famille des banques centrales du monde. Mais elle dispose aussi d'une valeur économique et financière non négligeable. Non seulement il s'agit d'un moyen de mieux exploiter les richesses nationales mais la

pièce d'or constitue également une valeur refuge pour les épargnants et les investisseurs. Un moyen de faire face, en somme, aux effets néfastes de la crise internationale. Notons que la valeur faciale indiquée de 50 ariary n'est pas la vraie valeur de cette pièce d'or qui pèserait une trentaine de grammes. Au cours actuel de l'or, la valeur d'une pièce tournera autour d'une dizaine de millions d'ariary, mais elle évoluera bien évidemment en fonction des cours internationaux de l'or. Ce projet d'émission de pièces en or, sera également une opportunité pour la Banque Centrale de Madagascar un moyen de mieux gérer sa réserve d'or estimée à un peu plus d'un millier de tonnes. Il s'agit par ailleurs d'une étape de plus vers la concrétisation d'autres projets en cours de la BFM comme la transformation en or monétaire de ses lingots.

Jirama : Un prêt d'Etat pour honorer ses dettes

R.EDMOND. | MIDI MADAGASCAR | 19 MAI 2023

L'Etat vient, une fois de plus, au secours de la Jirama. Cette fois-ci, ce ne sera plus sous forme d'une subvention mais de prêt d'Etat. Le Conseil des Ministres a, en effet, adopté un décret portant approbation de la convention de prêt n°L338 entre le ministère de l'Economie et des Finances et la JIRAMA. Le décret en question définit

les conditions et modalités d'émission des Bons du Trésor Spéciaux en faveur de la Société JIRO SY RANO MALAGASY dénommés « BTS-JIRAMA-2 ». Ce prêt confirme, en tout cas, le fait que la Jirama et l'Etat sont deux entités distinctes et que l'administration centrale n'a pas à payer les dettes de la société nationale d'électricité. C'est dans

ce contexte d'ailleurs, qu'un système de garantie a été mis en place dans ce contrat. Quoi qu'il en soit, grâce à ce prêt, la Jirama va pouvoir honorer ses obligations vis-à-vis de ses fournisseurs et retrouver ainsi son rythme normal de production d'électricité et mettre un terme aux délestages.

Pêche et Économie Bleue : Les bureaux de l'ASH et de la DESP en construction à Ampandrianomby

ANTSA R. | MIDI MADAGASCAR | 19 MAI 2023



Une cérémonie de pose de première pierre s'est tenue mardi dernier sur le site du MPEB (Ministère de la Pêche et de l'Économie Bleue) à Ampandrianomby. La première infrastructure concerne le futur bureau de

l'ASH (Autorité Sanitaire Halieutique) de la région Analamanga. Selon les informations, la construction du bâtiment a été réalisée par le ministère à travers le projet SWIO-Fish2 financé par la Banque mondiale. Le

bâtiment de deux étages comprendra 27 salles pour l'ASH Analamanga. Le même jour, le ministre de la Pêche et de l'Économie Bleue a également procédé à la pose de la première pierre du bureau de la DESP (Direction des études de la statistique et de la planification) – nommée auparavant OEPA – pour la région Analamanga. Ce deuxième bâtiment en construction comprend également deux étages, mais avec 20 salles. Sa construction, toujours financée à travers le projet SWIOFish2, sera entièrement achevée dans 120 jours. Selon le ministre Mahatanty Paubert, ces infrastructures sont en construction pour que les employés du ministère puissent travailler convenablement, avoir de meilleures performances et donner des services de qualité à la population.